

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS LORS DE LA CONSTITUTION D'UNE SAS

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE,

Société coopérative à capital variable, établissement de crédit, société de courtage d'assurances, immatriculée au registre unique de l'O.R.I.A.S. (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance) sous le numéro 07 008 015, dont le siège social est sis à Paris (75012), 26, quai de la Rapée, identifiée au RCS de Paris sous le n° 775 665 615,

Représentée par Madame Catherine PARA LE TALLEC, Directeur de Filière Administrateurs de Biens dûment habilitée à l'effet des présentes,

Dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une Société par Actions simplifiées, sous la dénomination de 3S IMMO, ladite société devant avoir un capital social de 100,00 (cent) euros, divisé en 50 (cinquante) actions de 1 (un) euro chacune, son siège social à 34 rue Eugene Flachat 75017 Paris et pour objet social :

En France et à l'étranger, toute opération quelconque se rapportant aux immeubles, fonds de commerce, droits mobiliers et immobiliers, notamment : Administration de biens, Syndic de copropriété, transactions immobilières ainsi que toutes opérations d'intermédiation en assurance

Et plus généralement, toute opération, de quelque nature qu'elle soit, juridique, économique et financière, civile et commerciale, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexe, de nature à favoriser, directement ou indirectement le but poursuivi par l'entreprise, son extension et/ou son développement.

Vu l'article L. 225-13 du Code de Commerce,

Vu la liste des futurs actionnaires de la société précitée, dressée, certifiée sincère et véritable, par Madame Charlotte HEINTZ le 26 juin 2024, et de laquelle, il ressort que les 50 (cinquante) actions de numéraire de la société, représentant un montant nominal de 100,00 (cent) euros ont été souscrites par 2 (deux) personnes physiques et libérées en totalité

Constate :

- Que la liste des futurs actionnaires sus-indiquée mentionne pour chacun d'entre eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées,
- Que les diverses sommes versées et déposées au compte ouvert au nom de la Société en formation correspondent à celles énoncées par ce document et forment un total de 100 (cent) euros.

Agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Annexe au présent certificat un exemplaire de la liste des futurs actionnaires.

Fait à Paris,
Le 4 juillet 2024
En deux exemplaires



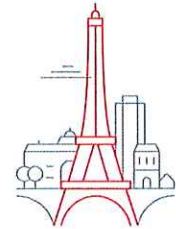
LISTE DES SOUSCRIPTEURS DE LA SAS 3S IMMO

Pour les souscripteurs personnes physiques : noms, prénoms et adresses. Pour les personnes morales: forme, dénomination sociale, adresse et n° Siren	Nombre de parts ou d'actions	Valeur unitaire des actions	Montant des versements effectués (en €)
Charlotte MAUDUIT épouse HEINTZ 8 rue Pierre Demours 75017 PARIS	50	1€	50€
Karen PLISSON épouse AMAR 237 boulevard Pereire 75017 PARIS	50	1€	50€
TOTAUX	100	1€	100€

Signature du mandataire

Charlotte HEINTZ
Présidente





CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DES FONDS LORS DE LA CONSTITUTION D'UNE SAS

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE,

Société coopérative à capital variable, établissement de crédit, société de courtage d'assurances, immatriculée au registre unique de l'O.R.I.A.S. (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance) sous le numéro 07 008 015, dont le siège social est sis à Paris (75012), 26, quai de la Rapée, identifiée au RCS de Paris sous le n° 775 665 615,

Représentée par Madame Catherine PARA LE TALLEC, Directeur de Filière Administrateurs de Biens dûment habilitée à l'effet des présentes,

Dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une Société par Actions simplifiées, sous la dénomination de 3S IMMO, ladite société devant avoir un capital social de 100,00 (cent) euros, divisé en 50 (cinquante) actions de 1 (un) euro chacune, son siège social à 34 rue Eugene Flachet 75017 Paris et pour objet social :

En France et à l'étranger, toute opération quelconque se rapportant aux immeubles, fonds de commerce, droits mobiliers et immobiliers, notamment : Administration de biens, Syndic de copropriété, transactions immobilières ainsi que toutes opérations d'intermédiation en assurance

Et plus généralement, toute opération, de quelque nature qu'elle soit, juridique, économique et financière, civile et commerciale, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tout autre objet similaire ou connexe, de nature à favoriser, directement ou indirectement le but poursuivi par l'entreprise, son extension et/ou son développement.

Vu l'article L. 225-13 du Code de Commerce,

Vu la liste des futurs actionnaires de la société précitée, dressée, certifiée sincère et véritable, par Madame Charlotte HEINTZ le 26 juin 2024, et de laquelle, il ressort que les 50 (cinquante) actions de numéraire de la société, représentant un montant nominal de 100,00 (cent) euros ont été souscrites par 2 (deux) personnes physiques et libérées en totalité

Constate :

- Que la liste des futurs actionnaires sus-indiquée mentionne pour chacun d'entre eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées,
- Que les diverses sommes versées et déposées au compte ouvert au nom de la Société en formation correspondent à celles énoncées par ce document et forment un total de 100 (cent) euros.

Agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des sociétés, et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Annexe au présent certificat un exemplaire de la liste des futurs actionnaires.

Fait à Paris,
Le 4 juillet 2024
En deux exemplaires



LISTE DES SOUSCRIPTEURS DE LA SAS 3S IMMO

Pour les souscripteurs personnes physiques : noms, prénoms et adresses. Pour les personnes morales: forme, dénomination sociale, adresse et n° Siren	Nombre de parts ou d'actions	Valeur unitaire des actions	Montant des versements effectués (en €)
Charlotte MAUDUIT épouse HEINTZ 8 rue Pierre Demours 75017 PARIS	50	1€	50€
Karen PLISSON épouse AMAR 237 boulevard Pereire 75017 PARIS	50	1€	50€
TOTAUX	100	1€	100€

Signature du mandataire

Charlotte HEINTZ
Présidente

